

[Français]

**M. Johnston:** Cela n'a rien à voir avec la question, monsieur le Président.

LA VENTE DE LA GULF—LE RÔLE JOUÉ PAR LE COMITÉ DES  
PRIORITÉS DU CABINET

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount):** Alors, j'aimerais poursuivre avec une question très simple: Est-ce que le comité des priorités et plans avait statué sur l'interprétation fiscale donnée dans l'affaire Gulf? Oui ou non?

[Traduction]

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président . . .

**Des voix:** Vous tournez autour du pot!

**M. Foster:** Vérifiez auprès du cabinet du premier ministre.

**Mme Copps:** Vérifiez auprès de Barbara.

**M. Nielsen:** C'est en gros la même question que celle qu'a posée le très honorable chef de l'opposition. Le député a demandé si la décision fiscale a été examinée par le comité des priorités et de la planification, et j'ai répondu à cette question.

**Mme Copps:** Quelle est la réponse?

**M. Nielsen:** Le député, en tant qu'ancien ministre, doit savoir que ce genre de questions relèvent d'une procédure légale qui est appliquée . . .

**M. Gauthier:** Camouflage.

**M. Nielsen:** . . . par le ministère du Revenu national. Il serait peut-être plus utile aux députés de poser des questions au sujet de cette procédure au ministre du Revenu national, s'ils ont des doutes.

\* \* \*

LE COMMERCE

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LE RÔLE DES  
PROVINCES

**M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur qui demande aux provinces d'abandonner une partie de leurs pouvoirs en faveur des négociateurs du libre-échange. Le ministre ne comprend-il pas que nous avons au Canada un régime fédéral? Va-t-il s'engager, au nom du gouvernement, à

Questions orales

respecter entièrement les droits des provinces au cours de ces négociations?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je tiens à dire à la Chambre et au député que le ministre est parfaitement conscient des droits des provinces et de leur compétence exclusive dans certains domaines. Le négociateur en chef agira au nom des provinces si ces dernières le désirent, et uniquement avec leur consentement. Il n'a jamais été question que notre gouvernement impose ses décisions aux provinces dans les domaines qui sont exclusivement de leur ressort.

LES PROGRAMMES DE SOUTIEN DES PRIX AGRICOLES

**M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor):** Monsieur le Président, en fait, le ministre semble pousser les provinces au lieu de les persuader. Ne convient-il pas que les négociateurs fédéraux ne pourront renoncer à aucun programme provincial de prêts agricoles et de soutien des prix, par exemple, sans que les provinces ne puissent opposer leur veto à de telles concessions?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, il est très difficile pour le moment de justifier une position alors que nous n'avons même pas entamé les négociations. Quoi qu'il en soit, même si cela entre dans la compétence exclusive du gouvernement fédéral, nous consultons les provinces avant de prendre la moindre décision.

ON DEMANDE UN DROIT DE VETO POUR LES PROVINCES

**M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor):** Monsieur le Président, le ministre élude la question comme il l'a déjà éludée la semaine dernière, à la Conférence des ministres provinciaux du commerce. Je la lui pose de nouveau. La semaine dernière, les ministres provinciaux lui ont dit qu'ils ne voulaient pas que les négociations portent sur le secteur agricole. Le ministre peut-il promettre, sans équivoque, que le gouvernement fédéral ne fera aucune concession sans accorder un droit de veto aux provinces si cela touche leurs droits et responsabilités?

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je tiens à préciser que dans les domaines du ressort exclusif des provinces, il est évident que ces dernières ont un droit de veto. Dans les domaines qui sont de la compétence exclusive du gouvernement fédéral, nous consultons les provinces avant de négocier quoi que ce soit avec les États-Unis.